

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le seize septembre à dix-neuf heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Cédric MANCINI.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Mme Aurélie JACQUET est nommée secrétaire de séance.

Sommaire

1. Présence¹

Étaient présents¹

Étaient absents et excusés¹

2. DELIBERATION DES REPRISES DES VOIRIES DU LOTISSEMENT « LA PECHERIE »²

3. DELIBERATION MODIFICATION DU TARIF DE LA TONTE DU STADE DE MARLIEUX²

4. INFORMATION SUR LA MODIFICATION DES LIMITES DES AGGLOMERATIONS DE SAINT PAUL DE VARAX²

5. INFORMTION DU MAIRE ET DES ELUS²

1. Présence

Étaient présents

M. MANCINI Cédric	Mme CALLY Audrey
M. MINASSIAN Guy	Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
Mme DUPAYRAT Sophie	M. VAN DORT Didier
Mme DESBOS Blandine	M. RUEZ Quentin
M. POTIN Fabien	M. GILLET Bernard
M. PISTRE Thierry	M. FROGET Bruno
M. GOURMAND Johann	Mme ROSERAT Charlène
M. CHAVET Clément	Mme ANTON Dorothee
Mme JACQUET Aurélie	M. CHAUDET Pierre
Mme FLUTET Catherine	

Étaient absents et excusés

Approbation du procès-verbal du 8 juillet 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE le procès-verbal du conseil municipal du 8 juillet 2024

2. DELIBERATION DES REPRISES DES VOIRIES DU LOTISSEMENT « LA PECHERIE »

Rapporteur : Cédric MANCINI, maire

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 27 novembre 2023 concernant la reprise des voiries et de l'éclairage public au lotissement « la pêcherie ». Informe qu'il a reçu des plaintes en mairie, concernant une remontée d'égout chez les propriétaires, dans certains garages et sanitaires.

Qu'une intervention de pompage a eu lieu révélant des gravas et divers matériaux dans les réseaux dus à des travaux.

Monsieur le maire explique que la reprise des voiries se fera uniquement avec la certitude que les réseaux sont en bon état et après le passage de caméra.

3. DELIBERATION MODIFICATION DU TARIF DE LA TONTE DU STADE DE MARLIEUX

Rapporteur : Cédric MANCINI, maire

Il rappelle la délibération du 14 juin 2021 qui prévoit une convention avec la commune de Marlieux, pour la tonte de leur terrain de foot.

La tonte est chiffrée à 130€ TTC et fait référence à une délibération de 2015.

Au vu des frais et des augmentations de charges et salaires des agents, de l'entretien du matériel et du coût du carburant, il conviendrait d'augmenter la prestation d'environ 15% soit 180€ TTC le passage.

Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable.

4. INFORMATION SUR LA MODIFICATION DES LIMITES DES AGGLOMERATIONS DE SAINT PAUL DE VARAX

Rapporteur : Fabien POTIN

Rappelle que dans le cadre des travaux de cheminement doux, il est prévu un abaissement de la limitation de la vitesse avec passage à 50 Km/H comme suit :

L'entrée de l'agglomération passera après la caserne des pompiers avec panneau à 50 kms/H.

Sur la route de Saint-André-le-Bouchoux, implantation d'un autre panneau signalétique, à l'intersection de la route départementale RD 1083.

L'entrée de l'agglomération direction le Saint-André-le-Bouchoux, passera au niveau du cimetière en haut de la butte, chemin des Oliviers.

5. INFORMATION DU MAIRE ET DES ELUS

Rapporteur : Mme Evelyne ABRAM-PASSOT

ECOLE :

Informe que l'effectif est identique à l'année dernière avec une nouvelle équipe pédagogique.

Des changements au niveau du personnel communal, une nouvelle ATSEM, départ de deux animateurs.

Un recrutement d'une nouvelle animatrice au service de la cantine.

Elle informe du départ de Clémence TERNYNCK, directrice du centre social de St Paul, remplacée par M. ROUX Mathieu. Cette dernière remplacera la sous-directrice du Centre Sociale Mosaïque de Chalamont, Mme Violaine RAMEAU.

Les sorties piscine ont été reconduites et commencent dès aujourd'hui. Le sport a lieu tous les lundis.

Quelques difficultés ont été rencontrées en ce début de rentrée scolaire, avec le personnel de la cantine, une réunion se tiendra demain à ce sujet.

Rapporteur : M. Quentin RUEZ

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET FESTIV'ASSO :

La journée d'accueil des nouveaux arrivants s'est mieux passée que les autres années, sept nouvelles familles avenantes et communicatives se sont manifestées à cette journée. Exprime son regret face à l'absence d'élus pour cette journée.

FIBRE :

Une réunion sur la Fibre_a eu lieu le 26 Août 2024, 60 personnes étaient présentes.

Des questions pertinentes ont été posées, le fournisseur ORANGE qui avait proposé de mettre un stand devant la mairie a eu beaucoup de succès et a intéressé un grand nombre de varaxois.

Afin de satisfaire la population, Orange a demandé de revenir mercredi prochain.

Rappelle les zones blanches de la fibre, quartier la Brondallière, Saint André le Bouchoux et Moulin de Varax.

Explique que les contrats téléphoniques sont à revoir avec certainement une hausse.

Commande de nouveaux arbres pour remplacer ceux qui n'ont pas pris ou qui ont été volés au verger. Mais également pour en planter à la salle des fêtes.

Rapporteur : Fabien POTIN :

EGLISE :

Concernant les travaux de l'église, et depuis le 11 juin 2024, aucune nouvelle de la part de la DRAAC est constatée à ce jour, malgré une relance par mail de la part du Maire, et donne lecture du mail. Rappelle que le cabinet D'AMBROSIO a informé la DRAAC par mail, du souhait d'un commencement de la phase avant-projet début 2025, par tranche de travaux pour un montant estimatif de travaux soit 220 000€ HT

Rappelle les observations de la DRAAC qui propose que des travaux soient faits en totalité concernant la toiture de l'Eglise, puis travaux en phasage par la suite.

Une réponse est attendue sur ce questionnement, et sur le montant des subventions possibles.

CHEMINEMENT DOUX :

Il informe que plusieurs réunions ont eu lieu avec le Cabinet d'Ingénierie de l'AIN et Monsieur TERRI, représentant le Département de l'Ain.

Les travaux prévus pour réduire la vitesse, route du de Saint-André-le-Bouchoux par un système d'écluse n'ont pas été retenus. Le Département propose des plateaux surélevés comme solution.

Monsieur le Maire fait remarquer que toute implantation de plateaux surélevés représente un coût non négligeable pour la commune.

Les travaux porteront sur 4 axes : Route de la Caserne des Pompiers (route des Etangs), Route du Pont Rouge, Rue de la Cressonnière, et route de Saint André le Bouchoux.

Ce projet a été soumis également aux Bâtiments de France qui se nomment désormais : unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP).

Ces derniers préconisent de mettre en attente les travaux de la rue des écoles pour pouvoir être associés aux travaux d'ensemble des abords de l'église. Il en est de même pour une petite partie du pont rouge.

Une réunion est prévue début octobre pour revoir tous ces points.

Indique le coût des travaux de l'ensemble des cheminements doux : HT 1 058 160€ sans faire les travaux des abords de l'église, puis donne les montants des subventions sur ce projet.

15% de subvention du département : 141 834.00€

Plan vélo subvention : 47 760€

DETR subvention : 189 112€

Soit un total de subvention de : 378 706€ reste à charge à la commune : 679 454€

La communauté de Communes subventionne sur le restant à charge 30% soit 203 836.20€

10 % Région du restant à charge déduction de l'ensemble des subvention : 47 561.78€

Restera à charge pour la commune : 428 463.72€

Avec une exigence de commencer les travaux dans les deux années.

Guy intervient pour expliquer que le financement se fera sur deux exercices, avec un prêt qui s'éteint en 2026

Monsieur le Maire rappelle que tout est lié pour obtenir des subventions, tout comme les travaux de l'église qui vont se répartir sur la nouvelle équipe municipale en 2026.

Monsieur Fabien POTIN, précise que pour les travaux des cheminements doux, l'étude sera peut-être revue en fonctions des relevés topographies effectuées sur le terrain, (fossés à curer, réhausses qui demandent peut-être à être revues etc ...)

ECOLE :

La réfection du sol de la classe de Mme ALBERT et la peinture des murs ont été faits, cet été par les employés, ainsi que la peinture de la classe du directeur.

CIMETIERE

Les travaux du cimetière sont en cours et seront achevés mi-octobre, avec la location d'une pelleteuse.

Pose de la porte de l'atelier prévue vendredi.

Réfection d'une partie de la toiture de la maison Louis Jourdan et des garages.

Les travaux d'enrobés ont eu lieu chemin de Servisey et chemin du château de Varax.

Un devis supplémentaire est demandé pour refaire la passerelle vers le stade.

Rapporteur : Guy MINASSIAN

ASSAINISSEMENT

Il explique qu'il a rencontré le cabinet d'étude Réalité Environnement fin juillet. Il était prévu un premier repérage en août qui a été décalé en septembre, et plus précisément cette semaine. Repérages prévus vers les quartiers : impasse de la source, bief de la Croix, avec curage et passage de caméra.

Une étude est menée pour changer certaines canalisations.

Des mesures vont être prises pour le quartier Servisey, ou remis à plus tard, en fonction de la révision du schéma directeur.

Voir pour mettre le tout à l'égout route de Saint-André-le-Bouchoux.

Rapporteur : Blandine DESBOS

FESTIV'ASSO

Elle informe de la bonne organisation de cette journée, l'installation s'est bien déroulée. Beaucoup d'associations sont restées au repas. Il a été constaté une légère baisse de la recette de la buvette.

Le taux de fréquentation est approximativement le même que l'année dernière.

Bonne impression pour la venue des nouveaux arrivants.

11 associations ont tenu un stand.

Une dépense d'environ 350€ a été faite cette année, contre 1 000€ l'année dernière.

C'est un travail de mise en route de longue haleine qui porte ses fruits maintenant.

Le foyer rural prendra la suite.

Mise en place d'un sport adapté, par un animateur sportif de la Com Com, pour toutes personnes qui souhaitent retourner vers le sport après une longue maladie ou accident.

Des séances de gym douce auront lieu le lundi matin.

Une réunion avec les jeunes aura lieu jeudi.

Rapporteur : Pierre CHAUDET

Un gros travail est entrepris avec Sandra, secrétaire de mairie, pour mettre à jour le site DATA.

Le travail consiste à mettre à jour tous les numéros d'adressage de chaque propriétaire.

Rapporteur : Cédric MANCINI

Un reversement de 4 140.77€ est prévu en faveur de la commune, concernant les travaux du SIEA du programme de 2021.

Explique que trois tableaux et deux sculptures occuperont les lieux de la salle du conseil, durant un temps, ces œuvres émanant d'artistes de la commune, (M. et Mme DESOUTERE) feront l'objet d'un prêt à titre gratuit.

M. JAYR, a fait un don, d'une très belle œuvre, grange en bois récupéré, œuvre également exposée en mairie. Voir également avec le musée, pour obtenir le prêt de quelques tableaux de Louis Jourdan qui pourraient également être entreposés pendant un temps en salle du conseil.

La séance est levée à 21H30